# Quels enjeux pour l'estuaire de la Gironde ?

Port méthanier au Verdon : beaucoup de questions sans réponse

Les études préliminaires communiquées par 4-Gaz, sont imprécises et de nombreuses questions restent en suspens. Le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde a suivi l'ensemble des réunions du Débat public sans y trouver les éléments de réponse qui lui paraissent indispensables pour évaluer les enjeux du projet, de façon impartiale. Cette contribution écrite se limite donc à des questions qui entrent dans le seul cadre des compétences de l'association, en dehors de toute considération économique, politique ou idéologique.

## Un site industrialo-portuaire?

Le port de Bordeaux est un élément économique incontournable pour l'estuaire de la Gironde. Depuis plusieurs décennies le PAB a développé plusieurs zones industrialo-portuaires sur les berges de la Garonne et de l'estuaire : Bassens, Ambès, Blaye, Pauillac et Le Verdon. Les fermetures des raffineries d'Ambès et de Pauillac ont supprimé le trafic pétrolier au Verdon amenant ce site à recentrer son activité sur les conteneurs.

Les terrains concernés sont situés sur des remblais qui englobent la limite nord de la zone industrialo-portuaire et la zone franche du Verdon. La volonté de "réactiver" cet espace industriel pose le problème de la vocation de ce secteur et de sa compatibilité avec un développement maîtrisé de l'estuaire. Au-delà de ce projet de port méthanier, il conviendrait de savoir si les collectivités locales ont clairement défini une stratégie de développement à long terme pour ce secteur ou si elles sont contraintes de s'adapter au gré des projets des investisseurs.

Il serait nécessaire que les collectivités locales précisent quelle vocation a été définie pour la pointe du Médoc et quelle politique à long terme a été programmée. De même, comment ces instances articulent-elles leurs décisions avec le plan estuaire en gestation au Conseil général de la Gironde ?

#### Impact sur le paysage : inévitable ?

La pollution visuelle engendrée par les deux ou trois réservoirs de 85 m de diamètre et d'une hauteur hors sol de 43 à 44 m peut-elle être masquée, notamment pour les riverains saintongeais ? Les mesures annoncées paraissent dérisoires dans un paysage sans relief naturel : une excavation de 3 à 4 m, un revêtement de couleur neutre et une dune de 15 mètres. Concernant l'excavation, peut-elle être plus importante ? Quel est son effet sur les nappes souterraines ? Aucune étude géologique n'a été fournie.

Par ailleurs, en fin d'activité, l'exploitant sera-t-il contraint de démanteler ces superstructures et de "renaturaliser" le site ?

Le promoteur 4-Gaz est-il en mesure de proposer des mesures d'atténuation efficaces d'une autre ampleur que celles figurant dans l'étude préliminaire de Royal Haskoning ? Quelles sont les mesures qui seront imposées à l'exploitant en fin d'activité ?

# Une source de polluants supplémentaire ?

L'estuaire de la Gironde est le réceptacle des polluants issus de deux bassins versants : celui de la Garonne et celui de la Dordogne. Deux centrales nucléaires (Blayais et Golfech), des cultures intensives (maïs) et des zones viticoles à usage important de cuivre et de phytosanitaires, pollution minière (cadmium, zinc), pollution urbaine (CUB), pollution liée à l'activité touristique balnéaire... si l'estuaire est le moins pollué d'Europe, il n'est pas exempt de pollution.

Les mesures réalisées par l'Université de Bordeaux 1 pour le Port autonome de Bordeaux (dossier d'enquête publique de demande d'autorisation de dragage, 2004) ont généré de nombreuses données (pour le cadmium, les organochlorés...). À notre connaissance, ces informations n'ont pas été analysées, notamment en terme d'impact sur l'environnement. Un état des lieux (point zéro) reste à faire, notamment sur les phytosanitaires, les produits organochlorés, les métaux lourds, le cuivre... Quel est l'effet de la bio-accumulation de ces divers polluants ?

Concernant le projet de terminal méthanier, l'impact de la pollution thermique et celui des rejets (hypochlorite de sodium, azote ou soude caustique) doivent s'inscrire dans ce contexte et ne pas être considérés comme indépendants. Là encore, l'étude préliminaire de Royal Haskoning n'est qu'une ébauche et doit être considérée comme telle.

Le vrai débat devrait porter sur le cumul des sources de polluants dans l'estuaire et ne pas se limiter à ce seul projet comme s'il était isolé et indépendant.

Par ailleurs, alors que le site relève d'une demande de classement "Natura 2000", il est utile de savoir comment se positionnent les organismes compétents en matière d'environnement estuarien : Diren, Ifremer, Cemagref, Université de Bordeaux 1, voire le Sage estuaire et le Smiddest.

### Quel impact sur la faune de l'estuaire ?

L'estuaire de la Gironde offre plusieurs particularités concernant la faune piscicole. La première, sans doute la plus symbolique, est liée à la présence de l'Esturgeon européen (*Acipenser sturio*). C'est le dernier estuaire d'Europe que de rares individus remontent encore pour se reproduire plus en amont. C'est également une nourricerie pour des espèces à fort intérêt halieutique comme la Sole. La Gironde est également le seul estuaire d'Europe fréquenté par les onze espèces de poissons migrateurs amphihalins dont certains rythment la vie des pêcheurs professionnels (Alose, Lamproie, Anguille...).

Outre les poissons, la bonne santé de l'estuaire passe également par la préservation du benthos et du plancton dont le rôle est primordial pour l'écosystème et donc pour tout le réseau trophique. Une étude d'impact sur la faune et la flore reste à faire : l'étude préliminaire de Royal Haskoning n'étant qu'une première approche très superficielle.

Quel est le prix de la biocénose (et pas seulement celui des espèces commercialisables) ? Comment établir un tel chiffrage patrimonial ?

Quelles sont les mesures de suivi qui seront mises en place, par qui, sur quels paramètres (biotiques et abiotiques) et sur quelle durée ?

## Le PAB et le développement de l'estuaire

L'apport de 2 millions de tonnes par an représente une augmentation du trafic portuaire de 20 à 25%. On peut comprendre l'intérêt économique évident pour le Port autonome de Bordeaux et ses partenaires.

Au-delà de ces bénéficiaires directs et indirects, l'estuaire peut-il espérer y trouver un intérêt ?

Le PAB peut-il préciser quelles seraient les retombées en faveur de l'estuaire de la Gironde ? Peut-on espérer qu'une partie de cette manne financière sera utilisée pour améliorer les connaissances du milieu estuarien ?

En quoi ce projet est-il garant d'un développement maîtrisé de l'estuaire de la Gironde ?

En conclusion, le manque évident d'études sérieuses, argumentées et approfondies sur l'impact du port méthanier ne peut que nous inquiéter. Dans l'état actuel du dossier tel qu'il est porté à notre connaissance, le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, se limitant aux seules compétences qui sont les siennes, n'est pas en mesure d'émettre un avis objectif et scientifiquement étayé sur ce projet dont les enjeux sont importants pour le développement maîtrisé de l'estuaire.

Alain Cotten, président pour le Conseil d'administration du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde 4 décembre 2007